

INFORMATIONS CONCERNANT LES STAGES ET EXAMENS MF2 2024

La CTN organisera en 2024 des stages et examens MF2 dans les bases suivantes :

- **Centre UCPA de Niolon**, 18 chemin de la Batterie, 13 740 LE ROVE
 - Du dimanche 12 au vendredi 24 mai 2024. **Date limite d'inscription le 14 mars 2024**
 - Du dimanche 8 au vendredi 20 septembre 2024 . **Date limite d'inscription le 12 juillet 2024**
 - (Pas de session en octobre car le centre effectuera des travaux de rénovation des logements à cette période)
- **Base fédérale d'Hendaye**, 7 Allée de Txingudi 64 700 HENDAYE.
 - Du dimanche 7 au vendredi 19 juillet 2024. **Date limite d'inscription le 8 mai 2024**
- **Ile de la Réunion :**
 - Du samedi 4 au jeudi 16 mai 2024 : les inscriptions ne sont pas gérées par la CTN, mais directement par la CTR de la Réunion. Contacter son président Eric CRAMBES : eric.crambes@gmail.com
- **Tahiti (Polynésie) :**
 - Du samedi 26 octobre au jeudi 7 novembre 2024 : les inscriptions ne sont pas gérées par la CTN, mais directement par la CTR de Polynésie. Contacter son président Pascal LECOINTRE : ctrpolynesie@gmail.com

- Nb : **Les stages initiaux MF2 seront désormais organisés par les CTR** : consulter le calendrier national sur le site de la CTN, puis le site de la CTR correspondante.

DÉMARCHES À EFFECTUER POUR L'INSCRIPTION

- Le candidat doit :
 1. Remplir le bulletin de participation aux stages et examens : pages 3, 4 et 5 de ce document.
 2. Le faire signer par son président de club
 3. L'adresser par mail au président de sa CTR d'appartenance, sans les pièces jointes, pour qu'il puisse le signer.
 4. Le récupérer et l'adresser au siège fédéral accompagné des pièces jointes :
 - de préférence par mail à cecile@ffessm.fr
 - ou par courrier postal à : FFESSM, Mme Cécile NOEL, 24 quai de Rive Neuve, 13284 Marseille Cedex 07.
- Les inscriptions sont closes 2 mois avant le jour de début du stage final de la session correspondante.
- Elles ne seront validées qu'après réception du dossier complet et lorsque le règlement du prix du stage ou de l'examen aura été effectué.
- Les convocations seront envoyées par mail un mois avant le début du stage final de la session choisie.

DÉROULEMENT DES STAGES ET DES EXAMENS

- **Les stages finaux et les examens** commencent le dimanche matin à 8 h 30 et se terminent le vendredi après-midi vers 14 h 30. Il est possible d'arriver la veille (le samedi soir) sur les centres d'examens, la nuit et le repas sont compris dans les frais.
- **Les examens partiels** se déroulent :
 - Du dimanche matin de l'examen au lundi soir pour ceux qui passent les épreuves des groupes théoriques et/ou pédagogiques.
 - Pendant toute la semaine de l'examen pour ceux qui passent les épreuves pratiques.
 - **ATTENTION !** En cas de contrainte organisationnelle (météo ou autre) les examens partiels de pédagogie et/ou de théorie pourront s'étaler sur toute la semaine.
 - Il est possible d'arriver la veille (le samedi soir) sur les centres d'examen, la nuit et le repas sont compris dans les frais.
- Les stagiaires qui ont déjà validé des groupes d'épreuves peuvent effectuer un second stage final et ne passer que les groupes manquants à l'examen. Cela peut être très utile, mais n'a rien d'obligatoire. Dans ce cas, ils ne participeront qu'aux ateliers qui les concernent, par exemple :
 - ceux qui passent seulement les épreuves pédagogiques à l'examen auront des séances particulières pendant que les autres stagiaires préparent les épreuves pratiques,

COMMISSION TECHNIQUE NATIONALE

- ceux qui passent seulement les épreuves pratiques seront libres pendant que les autres stagiaires préparent les épreuves de pédagogie ou de théorie.
- Les stagiaires qui présentent l'examen pour la première fois doivent passer la **totalité des épreuves**.
- Chaque stagiaire devra emmener son matériel personnel complet en dehors du bloc de plongée.

TARIFS

- Les tarifs sont identiques quel que soit le centre d'examen choisi (en dehors des centres d'Outre-Mer)
- Ils sont **très inférieurs aux prix réellement facturés (plus de la moitié !)** à la CTN. La FFESSM verse le complément pour encourager les stagiaires à passer le MF2. Cependant, au-delà de 2 présentations suite à des échecs répétés à l'examen, ils ne bénéficieront plus de la subvention fédérale et verront le coût de leur stage et/ou examen multiplié par 2.
- Les prix incluent l'hébergement et les repas depuis le soir précédent le stage ou l'examen (repas et nuit du samedi au dimanche) jusqu'à la fin de celui-ci. Les stagiaires peuvent se loger ou prendre leurs repas en dehors des centres d'examen, mais en raison de la subvention versée par la FFESSM, ils ne bénéficieront d'aucune réduction sur le prix des stages.

1^{re} et 2^e participations :

- Stage final + examen : **880 €**
- Stage final seul : **600 €**
- Stage final + examen partiel : groupe pratique seul (ou + pédagogique et/ou + théorique) : **880€**
- Stage final + examen partiel : groupe pédagogique ou groupe théorique ou les 2 : **600 €**
- Examen partiel : groupe pratique seul (ou + pédagogique et/ou + théorique) : **440 €**
- Examen partiel : groupe pédagogique seul, groupe théorique seul ou les 2 : **300 €**

3^e participation et au-delà :

- Stage final + examen : **1760 €**
- Stage final seul : **1200 €**
- Stage final + examen partiel : groupe pratique seul (ou + pédagogique et/ou + théorique) : **1760€**
- Stage final + examen partiel : groupe pédagogique ou groupe théorique ou les 2 : **1200 €**
- Examen partiel : groupe pratique seul (ou + pédagogique et/ou + théorique) : **880 €**
- Examen partiel : groupe pédagogique seul, groupe théorique seul ou les 2 : **600 €**

MODALITES DE RÈGLEMENT DU MONTANT DES STAGES

Les règlements du montant des stages se fera via Hello Asso.
Vous trouverez ci-dessous les liens afin de procéder au règlement :

Niolon mai 2024 :

<https://www.helloasso.com/associations/ffessm-commission-technique/evenements/mf2-niolon-mai-2024>

Hendaye juillet 2024 :

<https://www.helloasso.com/associations/ffessm-commission-technique/evenements/mf2-hendaye-juillet-2024>

Niolon septembre 2024 :

<https://www.helloasso.com/associations/ffessm-commission-technique/evenements/mf2-niolon-septembre-2024>

ANNULATION DE LA PARTICIPATION AUX STAGES ET AUX EXAMENS

- **Ne vous inscrivez pas si vous n'êtes pas sûr :**
 - d'avoir la possibilité de valider les aptitudes exigées à l'entrée du stage final ! (CF MFT) !
 - d'obtenir vos congés !
 - d'être médicalement apte au début du stage final !

COMMISSION TECHNIQUE NATIONALE

- **En cas de renoncement à un stage final ou un examen après la date limite d'inscription à celui-ci, indiquée en tête de ce document, aucun frais d'inscription ne pourra être remboursé, et l'inscription ne pourra pas être décalée sur une session ultérieure.**
- **Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'abandon au cours du stage ou de l'examen.**
- **Il est fortement conseillé de souscrire une assurance annulation !**
- L'assureur fédéral (le Cabinet Laffont) propose un certain nombre de solutions :
 - Les formules loisir Top 1, Top 2 ou Top 3 associées à la licence fédérale proposent une assurance annulation.
ATTENTION : ce n'est pas le cas des assurances loisir 1, 2 ou 3 ! (il faut que cela soit une assurance loisir **Top**)
 - Le Pack Voyage peut être souscrit en ligne pour un prix modique (9 €) sur le site de l'assureur
 - **ATTENTION** : dans tous les cas, il faudra lire attentivement les contrats pour vérifier leurs conditions d'application à votre cas figurant sur le site de l'assureur :
<https://www.ffessm.lafont-assurances.com/courtier-assurances/offre-licencies.aspx?offre=5c46b0a3-970d-4939-bfe4-3d37d04f5faa>
- Si vous payez par carte bleue sur Hello Asso, vous pouvez parfois prétendre à un remboursement des frais de stage mais cela dépend de son type. Renseignez-vous auprès de votre banque avant d'effectuer votre règlement.
- Votre assurance multirisques habitation ou une autre assurance peuvent éventuellement couvrir ce risque.
Renseignez-vous directement auprès de ces organismes.

PIECES À JOINDRE AU BULLETIN D'INSCRIPTION (à envoyer au siège fédéral uniquement)

1. Le bulletin de participation aux stages et examens (pages 3, 4 et 5 de ce document) dûment rempli,
2. La photocopie de la carte RIFA Plongée et du diplôme de MF1 (qui doit avoir été obtenu au moins 1 an avant le début du stage final).
3. Une attestation d'assurance Loisir TOP de l'assureur fédéral ou équivalent.

DOCUMENTS À PRÉSENTER À L'OUVERTURE DU STAGE OU DE L'EXAMEN

1. Pièce d'identité.
2. CACI valable jusqu'à la fin du stage ou de l'examen.
3. Livret pédagogique dûment rempli en particulier l'attestation de participation au stage final
4. Attestations d'aptitudes prévues par le MFT, datant de moins de 9 mois à la date du début de l'examen.
Nb : il ne sera pas possible de participer au stage final si ces attestations ne sont pas signées et il ne sera pas possible de les valider pendant le stage.